Communiqué de presse

Transition Ecologique : La Banque des Territoires accompagne la Communauté d'agglomération de La Rochelle pour l'extension et la modernisation du centre de tri Altriane à Salles sur Mer.

Paris, le 19 novembre 2025

Un investissement de 41 M€ pour doubler la capacité de tri et accélérer la transition écologique du territoire rochelais.

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine, et Guillaume Krabal, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Maire de Dompierre-sur-Mer, ont signé un prêt de 16 M€ pour soutenir la modernisation et l'extension du centre de tri des déchets Altriane, situé à Salles-sur-Mer (Charente-Maritime). Cet investissement s'inscrit dans la stratégie de transition écologique du territoire et vise à adapter le site aux nouveaux volumes et types de déchets recyclables.

Mis en service en 2010, le centre Atriane traite les déchets issus de la collecte sélective (emballages et papiers) de la communauté d'agglomération de La Rochelle et d'autres collectivités.
Avec l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques et la conclusion d'une nouvelle entente intercommunautaire avec CYCLAD et le SIL, la modernisation du centre est devenue indispensable pour répondre à la hausse des tonnages.

Aujourd'hui, le bâtiment industriel s'étend sur 4 700 m² et peut traiter 22 500 tonnes de déchets par an. Demain, sa capacité atteindra 52 000 tonnes, soit plus du double, permettant d'accueillir de nouveaux flux (plastiques complexes, barquettes multicouches, emballages souples, etc…).

L'ambitieux chantier de modernisation et d'extension estimé à 41 M€ :
- Porter la capacité de tri à 52 000 tonnes par an
- Optimiser les performances grâce à de nouveaux équipements répondant aux nouveaux standards CITEO
- Améliorer les conditions de travail des agents et la sécurité du site ;
- Adapter la conception du bâtiment aux normes environnementales (labellisation HQE…) ;
- Renforcer la pédagogie du tri auprès du grand public.

Ce projet emblématique illustre la mobilisation collective pour un territoire plus durable et plus circulaire. Il permettra à la fois d'améliorer les performances environnementales, de réduire les émissions liées au transport de déchets et de renforcer l'ancrage local des filières de recyclage.

« *Avec ce projet, nous soutenons concrètement la transition écologique du territoire rochelais tout en valorisant le travail des agents du tri et la sensibilisation des habitants* », souligne Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires.
.

A propos de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
La Communauté d'Agglomération de La Rochelle compte 28 communes. Avec 70 kilomètres de côtes et 9 communes sur 28 en bord de mer, à proximité des îles de Ré, d'Oléron, d'Aix et Madame, l'Agglomération profite d'un positionnement privilégié sur la façade atlantique. Maritime, le territoire est aussi composé d'une part importante de terres agricoles (65% du territoire) et de 10% de marais, qui abritent une biodiversité remarquable. Engagée dans la fabrique d'un territoire durable,

l'Agglomération cherche depuis longtemps à faire rimer urbanisme et aménagement avec « ménagement ». Par ses initiatives et ses projets, elle crée les conditions d'un développement respectueux de la nature et du bien-être des habitants. Sa stratégie globale d'aménagement est la traduction des 3 grandes ambitions portées par notre projet de territoire « La Rochelle Agglo 2030 » : la créativité, la solidarité et la sobriété.
www.agglo-larochelle.fr

A propos de la Banque des Territoires
La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.
Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires
banquedesterritoires.fr

Contacts presse :

Coordonnées partenaire
Anne Michon : anne.michon@agglo-larochelle.fr – 06 17 01 43 72

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine– Groupe Caisse des Dépôts
Pascale Artaz : pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 06 72 95 14 07